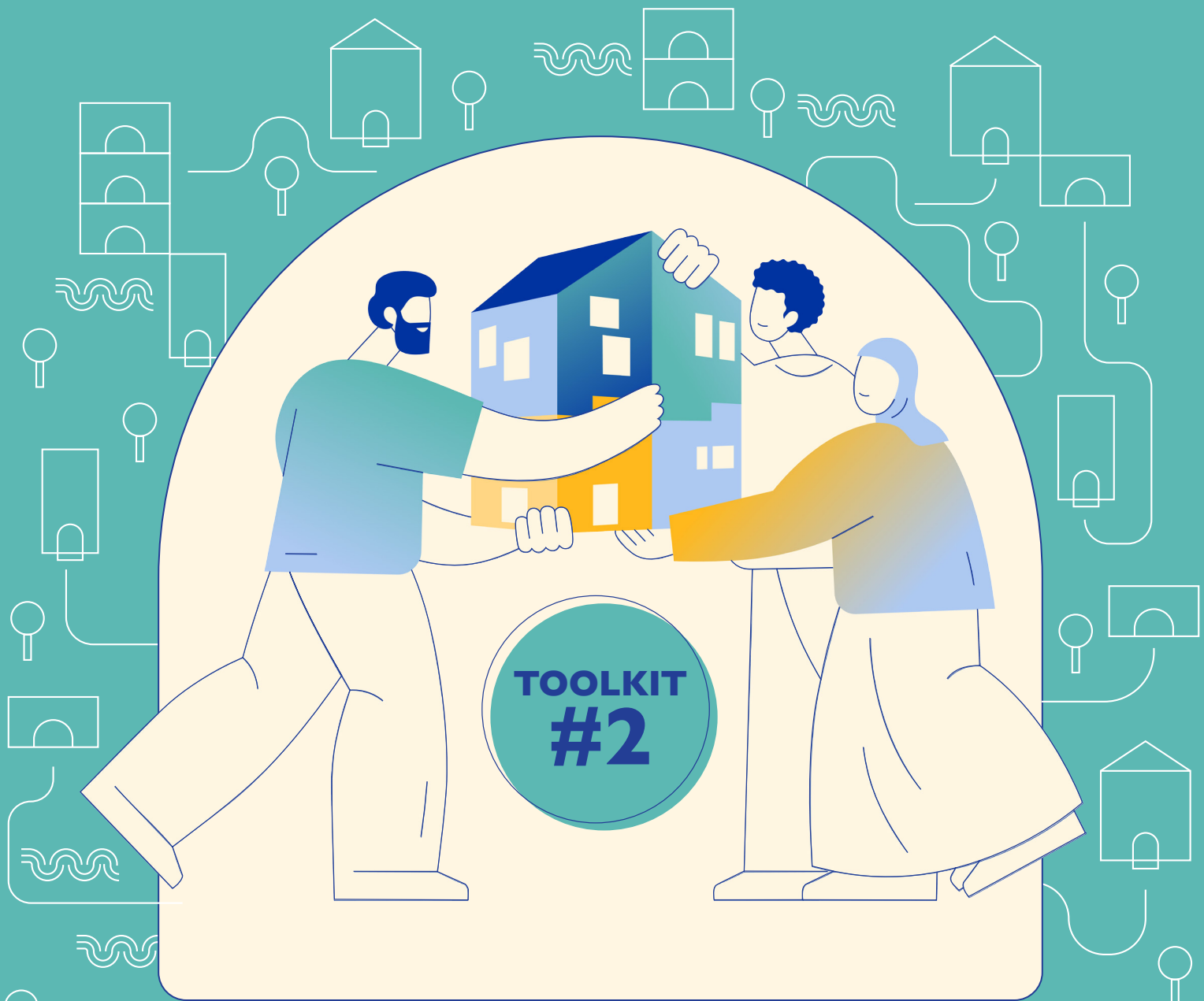


LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE DU SPONSORSHIP?

Destiné aux personnes ayant le statut de réfugié - aux demandeurs d'asile - aux migrants forcés et autres personnes en situation migratoire afin de faciliter leur accès au logement



Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OIM aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites.

L'OIM est attachée au principe selon lequel une migration humaine et ordonnée profite aux migrants et à la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale pour aider à relever les défis opérationnels de la migration, faire progresser la compréhension des questions migratoires, encourager le développement social et économique grâce à la migration et défendre la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Cette publication a été financée par l'Union européenne à travers le Fonds Asile, Migration et Intégration 2021-2027, dans le cadre du projet RISE (Renforcement de l'Intégration par l'Amélioration du Community Sponsorship). Son contenu relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Éditeur :

Organisation Internationale pour les Migrations

A. Jakšto st. 12

01105 Vilnius

Lituanie

Courriel : iomvilnius@iom.int

Site web : <https://lithuania.iom.int/>

Cette publication a été publiée sans avoir été formellement éditée par l'OIM.

Cette publication a été publiée sans l'approbation de l'Unité des publications de l'OIM (PUB) pour ce qui est du respect de la marque et des normes de style de l'OIM.

Cette publication a été publiée sans l'aval de l'unité de recherche de l'OIM (RES).

Citation requise : Carbone, V., Portelli, S., et Pezzulli, F. - Université Roma Tre, Département des sciences de l'éducation (2025). *Il faut une communauté pour construire un foyer : renforcer l'intégration par l'amélioration du Community Sponsorship - Quatre toolkits pour l'action collective*. Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), Vilnius.

© IOM 2025



Certains droits réservés. Ce travail est mis à disposition sous la [licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs 3.0 IGO \(CC BY-NC-ND 3.0 IGO\)](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode).*

Pour de plus amples informations, veuillez consulter les [droits d'auteur et les conditions d'utilisation](#).

Cette publication ne doit pas être utilisée, publiée ou redistribuée à des fins principalement destinées ou orientées vers un avantage commercial ou une compensation monétaire, à l'exception des fins éducatives, par exemple pour être incluse dans des manuels scolaires.

Autorisations : Les demandes d'utilisation commerciale ou d'autres droits et licences doivent être soumises à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

TABLE DES MATIÈRES

1. S'INSTALLER DANS UN NOUVEAU PAYS

- 1.1. L'IMPORTANCE DU LOGEMENT
- 1.2. LACUNES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU DROIT INTERNATIONAL AU NIVEAU NATIONAL
- 1.3. POURQUOI EST-IL SI DIFFICILE DE TROUVER UN LOGEMENT EN EUROPE ?
- 1.5. COMPRENDRE LE CONCEPT D'INTÉGRATION DANS LE CONTEXTE DE L'UE
- 1.6. ZOOM SUR LA BELGIQUE, L'ITALIE ET LA LITUANIE

2. COMMENT FAIRE:

- 2.1. QUELS SONT LES MODÈLES DE LOGEMENT EXISTANTS DANS VOTRE NOUVEAU PAYS DE RÉSIDENCE ?
- 2.2. COMMENT DEMANDER UN LOGEMENT PUBLIC (EN FONCTION DU CONTEXTE)
- 2.3. COMMENT ACCÉDER AU MARCHÉ DU LOGEMENT PRIVÉ
- 2.4. LIGNES DIRECTRICES POUR UN LOGEMENT SÛR ET DÉCENT
- 2.5. COMMENT QUITTER LES INSTALLATIONS INSTITUTIONNELLES
- 2.6. COMMENT SIGNALER UNE DISCRIMINATION RACIALE OU DU HARCÈLEMENT



3. COMMENT ACCÉDER AU COMMUNITY SPONSORSHIP

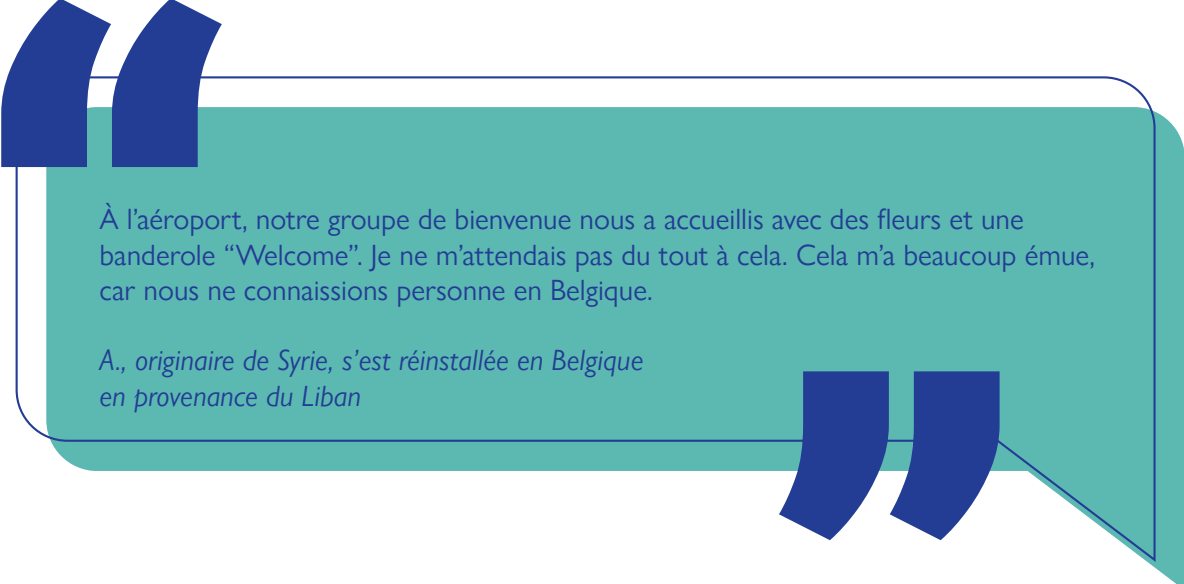
- 3.1. QU'EST-CE QUE LE COMMUNITY SPONSORSHIP?
- 3.2. RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ ET STRATÉGIES DE MATCHING EFFICACES POUR LE COMMUNITY SPONSORSHIP
- 3.3. COMMENT FONCTIONNE LE COMMUNITY SPONSORSHIP ?
- 3.4. GÉRER LES ATTENTES DES SPONSORS: CONSEILS POUR LA COMMUNICATION ET LA COHABITATION
- 3.5. MÉCANISMES DE FEEDBACK ET INDICATEURS DE RÉUSSITE DU MATCHING, POUR TOUTES LES PARTIES
- 3.6. CHRONOLOGIE DU COMMUNITY SPONSORSHIP
- 3.7. FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES : FORMATION LINGUISTIQUE, MÉDIATION SOCIOCULTURELLE, ÉDUCATION, EMPLOI, SOINS DE SANTÉ
- 3.8. FAVORISER L'AUTONOMIE ET L'ÉMANCIPATION
- 3.9. REGROUPEMENT FAMILIAL ET COULOIRS HUMANITAIRES
- 3.10. MUTUALISME : UN JOUR, VOUS POURREZ ÉGALEMENT ÊTRE UN SPONSOR





1

S'INSTALLER DANS UN NOUVEAU PAYS



À l'aéroport, notre groupe de bienvenue nous a accueillis avec des fleurs et une banderole "Welcome". Je ne m'attendais pas du tout à cela. Cela m'a beaucoup émue, car nous ne connaissions personne en Belgique.

A., originaire de Syrie, s'est réinstallée en Belgique en provenance du Liban

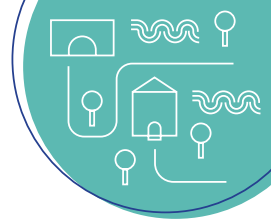
1.1. L'IMPORTANCE DU LOGEMENT

Un logement adéquat est une condition fondamentale pour une intégration réussie. Un logement stable et sûr constitue la base d'une participation active à la communauté d'accueil, permettant aux individus de s'engager dans la vie sociale, économique et politique. Sans un logement convenable, les individus sont confrontés à l'exclusion et à la marginalisation, ce qui les empêche de s'intégrer pleinement dans la société d'accueil.

Alors que le logement est un droit humain fondamental, l'obtention d'un logement adéquat reste un défi de taille pour de nombreuses personnes, nécessitant des efforts et un soutien considérable. Les données d'Eurostat révèlent qu'entre 2010 et 2019, les prix des logements dans l'Union européenne (UE) ont augmenté de 19 %, tandis que les loyers ont augmenté de 13 %, rendant le logement de plus en plus inabordable. Cette charge financière est particulièrement lourde pour les nouveaux arrivants : 25 % d'entre eux ont du mal à faire face aux dépenses de logement, contre 9 % des citoyens nationaux¹. Le manque de logements abordables exacerbe les inégalités sociales, entraînant des conditions de vie surpeuplées et des risques accrus d'expulsion et de sans-abrisme. Il est donc essentiel de répondre aux besoins en matière de logement pour favoriser la cohésion sociale et veiller à ce que tous les individus puissent s'intégrer avec succès dans leur nouvelle communauté.

La stabilité du logement est étroitement liée à d'autres aspects de la vie, tels que l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux possibilités d'emploi. Garantir l'accès à un logement adéquat est essentiel pour favoriser l'intégration et la cohésion des communautés, car cela contribue au bien-être général et à l'intégration des individus dans la société.

Ce toolkit est conçu pour les bénéficiaires de Community Sponsorship, répondant à leur besoin fondamental en matière de logement. Bien que les règles et normes internationales affirment que les migrants ont le même droit au logement que les citoyens autochtones, divers facteurs - tels que la dynamique du marché immobilier, les politiques publiques et les conditions économiques - créent souvent des obstacles significatifs à l'accès au logement. Ces défis ne concernent pas uniquement les migrants, mais affectent également de nombreux résidents locaux à travers l'UE. Cette boîte à outils vise à explorer ces complexités, à fournir des ressources pratiques pour obtenir un logement et à présenter le Community Sponsorship comme une voie alternative pour faciliter l'accès au logement.



LES FAITS : TRAITÉS ET CONVENTIONS QUI PROTÈGENT LE DROIT AU LOGEMENT

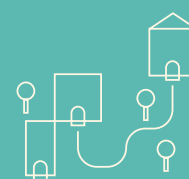
Éclaration des droits de l'homme de 1948, art. 25 c.1 : “Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté”.

Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés, art. 21 : “En ce qui concerne le logement, les Etats contractants, dans la mesure où cette question est réglée par des dispositions législatives ou réglementaires ou est soumise au contrôle des autorités publiques, accorderont aux réfugiés résidant régulièrement sur leur territoire un traitement aussi favorable que possible et, en tout cas, non moins favorable que celui qui est accordé aux étrangers en général dans les mêmes circonstances”.

1952 Convention sur les migrations pour l'emploi de l'Organisation Internationale du Travail, art. 6 c. 1: “1. 6 c. 1 : “1. Tout Membre pour lequel la présente Convention est en vigueur s'engage à appliquer, sans discrimination de nationalité, de race, de religion ou de sexe, aux immigrants qui se trouvent légalement sur son territoire, un traitement non moins favorable que celui qu'il applique à ses propres ressortissants en ce qui concerne les questions suivantes : ... (iii) le logement”

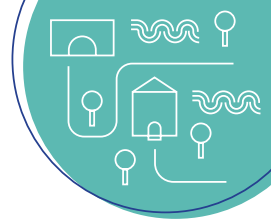
Convention de 1965 sur l'élimination de toute forme de discrimination raciale, art.5 (e)(iii) : “Les Etats parties s'engagent à interdire et à éliminer la discrimination raciale sous toutes ses formes et à garantir le droit de chacun, sans distinction de race, de couleur ou d'origine nationale ou ethnique, à l'égalité devant la loi, notamment dans la jouissance des droits suivants : ... Le droit au logement”

Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966, article 11 (1) : “Les États parties au présent Pacte reconnaissent le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence.



1. S'INSTALLER DANS UN NOUVEAU PAYS

LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE DU SPONSORSHIP?



Convention de 1989 relative aux droits de l'enfant, art.27 c.3: "3. les Etats parties, conformément aux conditions nationales et dans la mesure de leurs moyens, prennent les mesures appropriées pour aider les parents et autres personnes ayant la charge de l'enfant à mettre en oeuvre ce droit et fournissent, en cas de besoin, une assistance matérielle et des programmes d'appui, notamment en ce qui concerne l'alimentation, l'habillement et le logement".

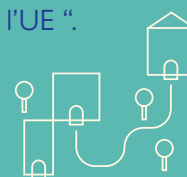
1990 Pacte international relatif à la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille, art.43 c.1(d): "Les travailleurs migrants jouissent de l'égalité de traitement avec les ressortissants de l'État d'emploi en ce qui concerne : ... l'accès au logement, y compris les programmes de logement social, et la protection contre l'exploitation en matière de loyers".

Charte sociale européenne de 1996 (révisée), Art.31 : " En vue d'assurer l'exercice effectif du droit au logement, les Parties s'engagent à prendre des mesures destinées : 1 à favoriser l'accès à un logement d'un niveau suffisant ; 2 à prévenir et à réduire l'état de sans-abri en vue de son élimination progressive ; 3 à rendre le prix du logement accessible à ceux qui ne disposent pas de ressources suffisantes".

Charte des droits fondamentaux de l'UE de 2002, art. 34.3: "Afin de lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté, l'Union reconnaît et respecte le droit à une aide sociale et à une aide au logement destinées à assurer une existence décente à tous ceux qui ne disposent pas de ressources suffisantes, conformément aux règles fixées par le droit communautaire et les législations et pratiques nationales".

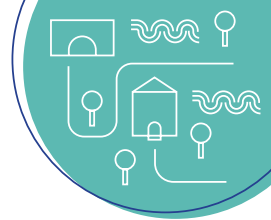
2011 UE Directive 95, Art.32: "Les États membres veillent à ce que les bénéficiaires d'une protection internationale aient accès à un hébergement dans des conditions équivalentes à celles des autres ressortissants de pays tiers résidant légalement sur leur territoire".

Plan d'action 2021-2027 de la Commission européenne pour l'intégration et l'inclusion, IV, Logement : " Les objectifs du plan d'action 2021-2027 pour l'intégration et l'inclusion dans le domaine du logement sont les suivants : les migrants et les citoyens de l'UE issus de l'immigration ont accès à un logement adéquat et abordable, y compris à un logement social ; les pays de l'UE et les autorités locales et régionales ont accès à un large éventail d'outils et de bonnes pratiques pour lutter contre la discrimination sur le marché du logement ; les solutions innovantes en matière de logement qui favorisent l'inclusion et luttent contre la ségrégation sont largement utilisées dans l'ensemble de l'UE ".



1. S'INSTALLER DANS UN NOUVEAU PAYS

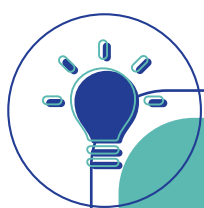
LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE DU SPONSORSHIP?



1.2. LACUNES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU DROIT INTERNATIONAL AU NIVEAU NATIONAL

Dans l'UE, l'intégration civique et la lutte contre la discrimination raciale requièrent la mise en œuvre des traités et conventions internationaux par les gouvernements nationaux. Dans la pratique, cependant, il est assez fréquent que certaines exigences du droit international ne soient pas respectées par le comportement réel des administrations locales ou par les lois locales. Certains pays disposent d'organismes institutionnels qui veillent au respect de ces droits et qui peuvent être contactés pour obtenir de l'aide. Dans les pays qui ne disposent pas de tels organismes, il est possible de signaler les violations directement aux organismes internationaux chargés de veiller au respect de ces droits.

La pleine mise en œuvre et la jouissance des droits humains au niveau national restent un processus continu qui nécessite une participation active de la société civile. En comprenant les droits et en reconnaissant lorsqu'ils ne sont pas respectés, chacun peut contribuer à rendre la société du pays d'accueil plus démocratique et équitable.



ASTUCES

SIGNALER UNE VIOLATION DU DROIT AU LOGEMENT AUX NATIONS UNIES

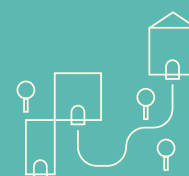
En 1966, un Comité spécifique au sein du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) a été institué pour veiller à la mise en œuvre nationale du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), et en 2015, il a obtenu la possibilité de recevoir des communications de toute personne de n'importe quel pays du monde qui estime que les autorités locales n'ont pas respecté les droits détaillés dans le Pacte. Depuis 2021, plusieurs personnes vulnérables risquant de devenir sans-abri dans des pays tels que l'Italie, le Portugal et l'Espagne ont signalé le risque de violation de l'art. 11 au Comité (CESCR), qui mis fin à l'expulsion pour prévenir le risque de préjudice irréparable. L'envoi d'une "communication individuelle" au Comité est très facile, il ne nécessite pas l'intervention d'un avocat et il est gratuit ; les communications doivent être rédigées en anglais, français, espagnol ou russe. D'autres pétitionnaires ont signalé le risque de dommages irréparables qui résulteraient de l'expulsion. L'outil des communications individuelles au CESCR est très flexible et la réponse du Comité peut être très rapide et efficace.

Comment déposer une communication individuelle :

<https://www.ohchr.org/en/treaty-bodies/individual-communications>

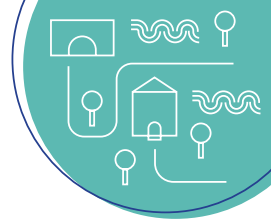
plus d'informations ici :

<https://gi-escr.org/en/cescr/individual-communication-guide>



1. S'INSTALLER DANS UN NOUVEAU PAYS

LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE DU SPONSORSHIP?



1.3. POURQUOI EST-IL SI DIFFICILE DE TROUVER UN LOGEMENT EN EUROPE ?

Les personnes réfugiées ne sont pas les seules à rencontrer des difficultés d'accès au logement dans l'UE. **De nombreux ressortissants européens souffrent d'une pénurie de logements** et ont des difficultés à payer leur loyer, à trouver un logement adapté à leurs besoins ou à quitter le domicile de leurs parents. La crise du logement touche les populations les plus vulnérables, dont de nombreux nouveaux arrivants. Il est particulièrement difficile de trouver un logement locatif dans les grandes villes, où un grand nombre de propriétés sont affectées au tourisme ou à la spéculation immobilière, ce qui fait grimper les prix. Si les loyers tendent à être plus abordables dans les petites villes et les villages, ces zones offrent souvent moins d'opportunités d'emploi, ce qui fait qu'il est difficile pour les résidents de s'assurer des moyens de subsistance stables.

En outre, dans plusieurs pays de l'UE, la suspicion à l'égard des étrangers, des migrants et des réfugiés en particulier est très répandue, en raison des préjugés et de la diffusion de fausses nouvelles (fake news)². Il peut donc être difficile de trouver des propriétaires disposés à louer une maison à des personnes déplacées. Dans le même temps, il n'est pas facile d'accéder aux logements sociaux qui, dans de nombreux pays européens, sont très rares, avec des listes d'attente de plusieurs années, et souvent avec des exigences difficiles à satisfaire pour les personnes réfugiées. **Le racisme en Europe est une question transversale** qui peut influencer les perceptions du public ainsi que les actions des institutions et des fonctionnaires. Reconnaître les cas de racisme, y compris la discrimination institutionnelle, est essentiel pour garantir l'égalité de traitement pour tous. Si des personnes sont victimes ou témoins de pratiques discriminatoires, elles sont encouragées à signaler ces incidents aux autorités compétentes.

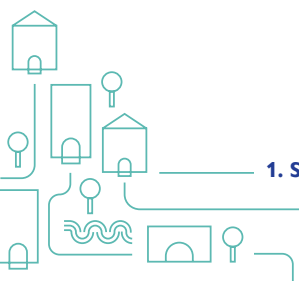


QUIZ

QUELS SONT LES SEGMENTS LES PLUS VULNÉRABLES DE LA POPULATION DANS L'UE ?

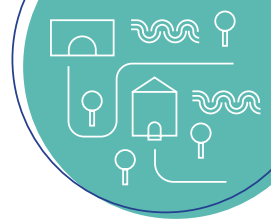
La réponse peut varier selon les pays, mais parmi les personnes qui ont le plus de difficultés à se loger en Europe, on trouve généralement des **jeunes travailleurs précaires** ou des **étudiants**, des **femmes** ou des **mères célibataires**, des personnes victimes de **discrimination en raison de leur appartenance ethnique**, de leur **orientation sexuelle**, de leurs attaches **religieuses** ou **culturelles**, et bien évidemment des **travailleurs pauvres** et des **chômeurs**.

(Source : Comprendre les plus vulnérables d'Europe dans six États membres de l'UE : Profils socio-économiques des bénéficiaires finaux du FEAD : file:///home/utente/Scaricati/JRC140588_01.pdf)



1. S'INSTALLER DANS UN NOUVEAU PAYS

LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE DU SPONSORSHIP?



1.4. COMPRENDRE LE CONCEPT D'INTÉGRATION DANS LE CONTEXTE DE L'UE

Toute personne a le droit de continuer à pratiquer sa religion et ses habitudes culturelles, de parler sa propre langue, de s'habiller comme elle le souhaite et de gérer son foyer comme elle l'entend. Le mot "intégration" est parfois interprété d'une manière qui suggère **l'idée que les migrants devraient changer leur mode de vie, en adoptant des modes de vie plus proches de ceux des natifs du pays** ; par exemple, en s'abstenant d'utiliser certains vêtements spécifiques, en parlant exclusivement la langue locale, en mangeant des plats locaux, en se mêlant à la population locale. Même s'il est important d'apprendre la langue locale, les normes locales et de s'ouvrir aux pratiques culturelles et aux personnes locales, il est essentiel de savoir que **la vitalité d'un pays réside précisément dans le fait que de nombreuses personnes différentes, avec des modes de vie différents, vivent ensemble ou à proximité les unes des autres, en bénéficiant des mêmes droits et obligations.**

L'intégration prend tout son sens si elle est considérée comme un synonyme d'"inclusion", c'est-à-dire la possibilité de ne pas être exclu de la participation aux différentes sphères de la vie dans le pays d'accueil.

1.5 ZOOM SUR LA BELGIQUE, L'ITALIE ET LA LITUANIE



L'Italie est actuellement plongée dans une très grave crise du logement : les prix ont considérablement augmenté, en particulier dans les grandes villes, alors que les salaires stagnent depuis plusieurs décennies. Il existe une grande différence entre le Nord et le Sud : dans les régions du Sud (Campanie, Basilicate, Calabre, Pouilles) et les îles (Sicile, Sardaigne), il est plus facile de trouver un loyer abordable, en particulier dans les petites villes ; dans ces régions, cependant, il peut être très difficile de trouver un emploi, et les services (hôpitaux, éducation) peuvent ne pas être à la hauteur par rapport à d'autres régions européennes ; dans certaines régions, il y a même des campements informels où de nombreux migrants forcés vivent dans des conditions désastreuses et insalubres. L'Italie est également un pays où la société civile est très dynamique : dans presque toutes les régions, des associations se consacrent à l'intégration des migrants, et nombre d'entre elles aident également à trouver des solutions de logement³.

La Belgique est également confrontée à une importante crise du logement, due à une forte demande, à la lenteur des procédures de délivrance des permis de construire et à la hausse des taux d'intérêt, ce qui fait qu'il est difficile pour les résidents d'obtenir un logement. Les logements sociaux ont de longues listes d'attente et une offre insuffisante, tandis que le marché locatif privé offre peu de logements abordables, en particulier dans les zones urbaines et suburbaines. La Belgique est également confrontée à une grave crise de l'hébergement des demandeurs de protection internationale, de nombreux demandeurs d'asile se voyant refuser le logement légalement requis depuis octobre 2021. Le nouveau gouvernement de coalition, formé en février 2025, prévoit de supprimer progressivement les petits centres d'accueil et de réduire le nombre de places d'accueil, tout en conservant des places tampons pour les besoins urgents⁴. Plusieurs solutions ont été proposées pour remédier à la crise du logement. Il s'agit notamment d'augmenter l'offre de logements abordables en rationalisant les procédures de permis de construire et en encourageant la construction de nouveaux logements. L'accord de gouvernement suggère un investissement significatif dans les projets de logements sociaux, y compris la construction de nouvelles unités et la rénovation des unités existantes pour améliorer les conditions de vie et l'efficacité énergétique⁵.

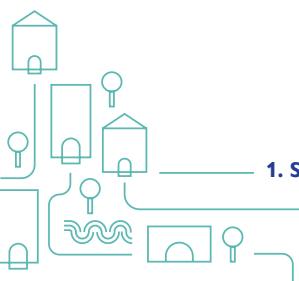
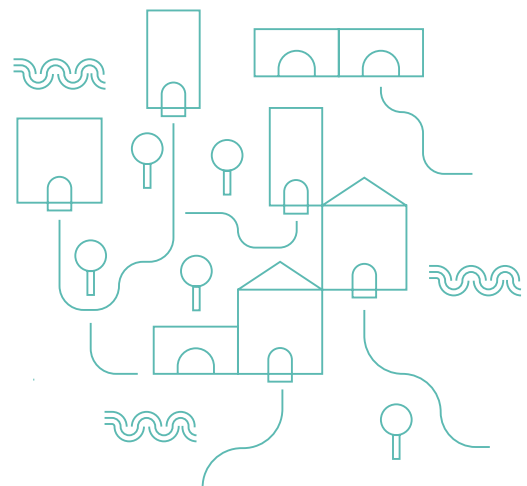
1. S'INSTALLER DANS UN NOUVEAU PAYS

LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE DU SPONSORSHIP?





La Lituanie est confrontée à des défis importants en matière d'accueil des réfugiés et des demandeurs d'asile, en particulier depuis 2021. Le pays ne dispose pas d'une institution spécialisée, laissant une grande partie de la responsabilité aux ONG ou aux réfugiés eux-mêmes. La principale institution fournissant des logements temporaires est l'Agence pour l'Accueil et l'Intégration, qui ne propose des logements que pour une durée de 3 à 6 mois. Les conditions de vie dans les centres d'accueil varient, certains centres ne disposant pas des équipements de base⁶. Les réfugiés peuvent être confrontés à des installations surpeuplées et à un manque de soutien financier, ce qui exacerbe leur vulnérabilité ; des violations des droits de l'homme ont également été signalées, notamment des soins de santé inadéquats et un accès limité à l'aide juridique. De nombreux demandeurs d'asile choisissent de ne pas rester dans les centres d'accueil et de chercher un logement indépendant sur le marché locatif officiel, qui est plutôt étroit, les grandes villes connaissant des pénuries de logements locatifs abordables.



1. S'INSTALLER DANS UN NOUVEAU PAYS

LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE DU SPONSORSHIP?



2

COMMENT FAIRE:

2.1. QUELS SONT LES MODÈLES DE LOGEMENT EXISTANTS DANS VOTRE NOUVEAU PAYS DE RÉSIDENCE ?

- Dans l'UE, les institutions publiques ne possèdent qu'une petite partie des propriétés résidentielles. Celles-ci sont utilisées pour fournir des **logements publics** à un prix contrôlé pour les personnes qui ont des exigences spécifiques en matière de revenus et de vulnérabilité.
- La grande majorité des logements sont des **propriétés privées** ; leurs propriétaires peuvent les mettre en location aux conditions qu'ils préfèrent, dans le respect des normes existantes qui peuvent différer d'un État membre à l'autre. L'accès à ces logements peut se faire par contact direct avec le propriétaire ou par l'intermédiaire de médiateurs tels que les agences immobilières ou les courtiers en logement.
- D'autres formes d'accès au logement médiées par les institutions publiques sont les installations qui sont spécialement destinées aux personnes dans le besoin. Elles sont financées par des fonds publics, même si elles sont souvent gérées par des acteurs privés tels que des coopératives sociales. Les plus pertinents sont les **refuges/shelters publics** pour les sans-abris et les bénéficiaires d'une protection internationale. Il s'agit souvent de grandes structures qui proposent des lits dans des chambres partagées et de la nourriture, généralement pour une durée limitée. Cependant, tous ne garantissent pas un niveau de vie élevé ou ne répondent pas de manière adéquate aux défis complexes auxquels les personnes déplacées peuvent être confrontées, tels que l'offre d'un soutien psychologique ou de services d'inclusion sociale.
- Il existe également des **organisations privées à but non lucratif** qui possèdent ou louent des appartements ou d'autres installations et les mettent gratuitement ou à très bas prix à la disposition des bénéficiaires d'une protection internationale, des familles dans le besoin ou des survivants de la violence basée sur le genre; ces appartements sont généralement proposés pour une durée limitée, sous réserve de la participation à un projet et dans le but d'atteindre l'autonomie.
- Ce manuel identifie le "**Community Sponsorship**" - c'est-à-dire le logement fourni par des réseaux locaux de citoyens organisés en groupes d'accueil, généralement suivis et encadrés par des organisations bénévoles/partenaires et souvent soutenus par des institutions publiques - comme une alternative possible à l'accès au logement pour les personnes réfugiées. Le Community Sponsorship est décrit plus en détail dans la partie 3 de cette boîte à outils !



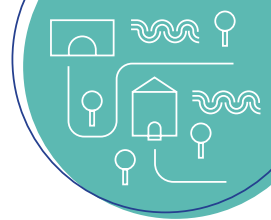
FAITS: INSTALLATIONS INSTITUTIONNELLES EN ITALIE, EN BELGIQUE ET EN LITUANIE

Il existe une grande variété de centres d'hébergement pour les réfugiés dans l'UE. Ils vont des zones d'urgence près des frontières où les réfugiés sont accueillis pour la première fois, aux lieux où les réfugiés sont hébergés pendant qu'ils accomplissent les procédures de demande d'asile, en passant par les abris temporaires pour les personnes qui ont déjà accompli la demande, généralement destinés à aider les hôtes à atteindre l'autonomie dans la société d'accueil. Il existe également des centres de détention où les migrants, jugés sans droit de séjour, peuvent être retenus en attendant leur rapatriement.



2. COMMENT FAIRE:

LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE DU SPONSORSHIP?



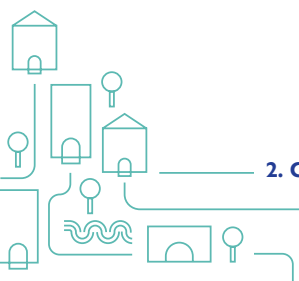
EN ITALIE, les centres d'hébergement pour réfugiés sont principalement gérés dans une logique d'urgence et peuvent parfois être confiés à des organisations qui ne disposent pas de l'expertise nécessaire ou qui sont davantage axées sur le profit.⁷ Les refuges sont désignés par des acronymes : CPSA (premier accueil), CAS ou CARA (deuxième accueil, généralement de grandes installations), /SAI (installations plus petites visant à l'intégration). Les centres de détention sont appelés CPR (anciennement CIE).

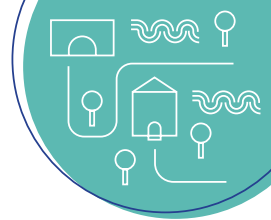
EN BELGIQUE, les abris et les installations institutionnelles pour les demandeurs d'asile et les bénéficiaires d'une protection internationale sont gérés par l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (*Fedasil*). Ces installations comprennent un réseau de centres d'accueil, d'abris d'urgence et de logements temporaires conçus pour offrir des conditions de vie sûres et dignes. Les centres d'accueil offrent des services essentiels tels que de la nourriture, des soins de santé, une assistance juridique et des possibilités d'éducation. En raison de la forte demande et de la crise persistante de l'accueil, la Belgique a également eu recours à des structures temporaires telles que des tentes, des conteneurs et des maisons modulaires, ainsi qu'à la réaffectation de bâtiments tels que des hôtels, des auberges et des salles de sport pour accueillir l'afflux de demandeurs d'asile⁸. Actuellement, il existe également six centres fermés utilisés pour détenir des personnes pour des raisons liées à la migration, telles que l'absence de permis de séjour ou le fait d'avoir été arrêté à la frontière : Bruges, Vottem, 127 bis Steenokkerzeel, Merksplas, Holsbeek et Caricole près de l'aéroport de Bruxelles National⁹. En outre, il existe cinq sites pour les "maisons de retour", qui sont des installations conçues pour les familles avec enfants en cours d'expulsion, qui offrent une alternative plus humaine en permettant aux familles de vivre ensemble dans un environnement moins restrictif et en offrant certaines libertés, telles que la possibilité pour les enfants d'aller à l'école et pour les familles de se déplacer dans certaines limites.¹⁰

EN LITUANIE, le Centre d'accueil des réfugiés fournit un logement temporaire aux réfugiés pour une durée maximale de 3 mois, pouvant être prolongée jusqu'à 6 mois. Après cette période, les réfugiés sont censés trouver des solutions de logement individuelles. Les locations privées comprennent à la fois des options formelles et informelles et constituent le principal modèle de logement en Lituanie. Alors que les prix des loyers augmentent, en particulier dans les grandes villes, le gouvernement lituanien a mis en place un système de subventions pour compenser partiellement les frais de location.

2. COMMENT FAIRE:

LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE DU SPONSORSHIP?





2.2. COMMENT DEMANDER UN LOGEMENT PUBLIC

Dans la plupart des pays européens, le système de logement public est géré par les administrations locales (municipales ou régionales), qui publient des appels d'offres et des offres auxquelles tous les citoyens ayant des exigences spécifiques peuvent postuler. Certains pays ou villes de l'UE peuvent exiger des conditions qui excluent virtuellement les personnes réfugiées des logements publics, comme un document attestant des propriétés détenues dans le pays d'origine (ce que les migrants sont souvent incapables de fournir). Souvent, un certain nombre d'années de résidence dans le pays ou la ville d'accueil est exigé ; toutefois, ces exigences ne doivent pas être trop élevées (par exemple, plus de 4 ans), car cela pourrait être considéré comme discriminatoire.

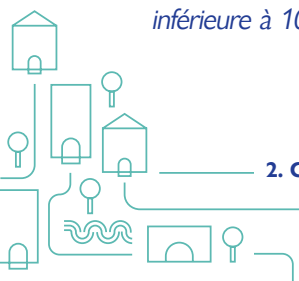
Dans certains pays européens, il est plus facile pour les nouveaux arrivants d'accéder au logement public. Dans d'autres, les listes d'attente pour les logements publics peuvent être très longues; dans la plupart des villes de l'UE, l'offre de logements publics est très réduite par rapport à la demande. En général, pour les personnes qui ont de faibles ressources et qui n'ont pas d'autres propriétés, il est bon de faire une demande de logement public, car de nouveaux logements publics peuvent être mis à disposition à l'avenir, et le temps passé sur la liste d'attente est également un critère pour l'attribution.

Comment demander un logement public dans les trois pays cibles. Veuillez noter que les informations ci-dessous sont sujettes à des changements politiques et juridiques dans les pays respectifs et que pour des informations mises à jour, vous devez vous référer aux sites web listés dans les sections spécifiques aux pays:

EN ITALIE : chaque municipalité dispose d'un service du logement (*Dipartimento politiche abitative*) où sont déposées les demandes de logement social. Il est important d'examiner attentivement les conditions de candidature, éventuellement avec l'aide d'un syndicat de locataires ou d'une organisation en faveur du logement, car certaines municipalités peuvent exiger plusieurs années de résidence dans la ville. Chaque candidat se voit attribuer une note en fonction de ses besoins spécifiques, il est donc important de vérifier soigneusement les critères remplis. Les logements sociaux sont limités et la priorité est généralement accordée aux personnes qui peuvent justifier un handicap, qui ont des enfants, qui ont des difficultés à trouver un emploi ou qui sont en grande difficulté de logement. Les documents les plus importants à fournir sont une attestation de revenus et la preuve de tout critère susceptible d'augmenter le score, comme un handicap, des enfants, un ordre d'expulsion, de mauvaises conditions de logement, un soutien des services sociaux, etc. Veuillez noter que les listes d'attente pour les logements publics peuvent être très longues.¹¹

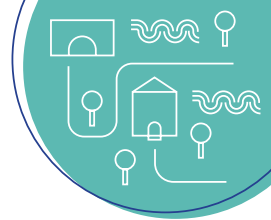
EN BELGIQUE, le processus varie selon les régions. En Région de Bruxelles-Capitale, les logements sociaux sont gérés par la Société de logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) et diverses sociétés immobilières de service public (SISP). En Flandre, les logements sociaux sont gérés par des sociétés de logement social et nécessitent une inscription sur une liste d'attente dans votre commune. En Wallonie, les logements sociaux sont gérés par la Société wallonne du logement (SWL) et diverses sociétés de logement social. Les principaux documents généralement exigés dans les trois régions sont les suivants : documents d'identité, justificatifs de revenus, justificatifs de résidence, déclaration de propriété indiquant que le demandeur n'est propriétaire d'aucun bien immobilier; et formulaire de demande dûment rempli. Tout changement dans la composition de la famille ou tout déménagement doit également être notifié aux instances compétentes dans un délai de deux mois en général. Chaque région ayant des exigences et des procédures spécifiques, il est important de consulter les sites web concernés pour obtenir des informations détaillées et des mises à jour.¹²

En **LITUANIE,** le logement social comprend environ 12.000 unités pour les personnes en situation précaire et les familles à faibles revenus, mais la demande dépasse largement l'offre, avec des délais d'attente extrêmement longs. Les logements sociaux en Lituanie représentent moins de 1% de l'offre totale de logements. Certaines personnes et familles ont droit à une compensation de loyer si 1) elles ne possèdent pas de logement en Lituanie, ou si leur propre logement est déprécié à plus de 60 %, ou si leur(s) logement(s) par personne ou membre de la famille a une surface utile (somme des surfaces utiles) inférieure à 10 m² (ou 14 m² si la famille comprend une personne handicapée ou une personne atteinte d'une maladie



2. COMMENT FAIRE:

LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE DU SPONSORSHIP?



chronique grave) ; 2) s'ils ont déclaré leur lieu de résidence dans le district de Vilnius ou sont enregistrés comme n'ayant pas de lieu de résidence dans le district de Vilnius ; 3) s'ils ont conclu un contrat de location de logement pour au moins 1 an et l'ont enregistré dans le registre des biens immobiliers de l'entreprise d'État "Centre des registres" ; 4) et s'ils ont déclaré leurs biens et revenus pour l'année civile précédente et que la valeur de ces biens et revenus ne dépasse pas les limites établies suivantes.¹³

2.3. COMMENT ACCÉDER AU MARCHÉ DU LOGEMENT PRIVÉ

C'est le marché privé qui détient le plus grand nombre de logements¹⁴. Les propriétaires, qu'ils soient petits, moyens ou grands, peuvent mettre leurs appartements vacants, ou une partie d'entre eux, en **location**, en choisissant librement le montant du loyer et les conditions d'accès. Il existe en effet des lois nationales qui déterminent quels types de contrats de location sont autorisés et dans quelles circonstances. Les prix et les conditions varient considérablement en fonction de l'état de la maison, mais le facteur clé pour le prix est l'emplacement de la maison. Il peut donc être judicieux de chercher un logement dans un quartier qui n'est pas trop proche du centre de la ville, mais qui est accessible par les transports publics tels que le train et le métro.

Il est important de savoir que certaines catégories de personnes peuvent souffrir de contraintes supplémentaires pour accéder au logement, en raison des préjugés des propriétaires. Par exemple, parmi les migrants les hommes célibataires ont souvent plus de difficultés à accéder à un contrat de location régulier ; cependant, les familles avec enfants peuvent également être confrontées à des contraintes en raison des difficultés accrues d'expulsion en cas de défaut de paiement.¹⁵

Location d'un logement

Les propriétaires sont souvent disposés à négocier le prix de la location. Un appartement peut être annoncé à un prix supérieur à celui que son propriétaire s'attend à recevoir. Il peut donc être raisonnable de faire une offre inférieure au prix annoncé. En général, les propriétaires sont plus préoccupés par les garanties offertes que par le prix de la location: nombre d'entre eux peuvent même exiger plus de garanties qu'un contrat de travail permanent. La pénurie de logements a conduit certains propriétaires à formuler des demandes intrusives susceptibles de porter atteinte à la vie privée, par exemple en demandant des preuves de paiement au propriétaire précédent.

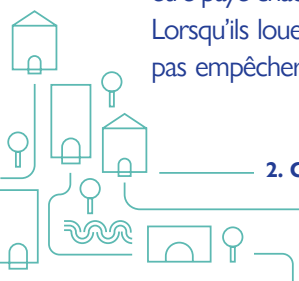
Pour signer un contrat de location, le bailleur doit normalement exiger :

- un document d'identité valide ;
- pour les étrangers: un permis de séjour;
- la preuve d'un revenu suffisant pour payer les mensualités (en général, un contrat de travail à durée indéterminée).

Normalement, lorsqu'un contrat de prélocation est signé, le locataire est invité à verser une caution, qui peut représenter 1, 2 ou 3 mois de loyer. Certains propriétaires peuvent exiger plus de mois, mais dans de nombreux pays de l'UE, il existe une limite légale au nombre de mois de loyer pouvant être demandés en guise de caution. Une association de locataires peut aider à déterminer le montant correct de la caution. Cette caution est conservée par le propriétaire qui doit la restituer à l'expiration du contrat ; elle ne peut être utilisée pour couvrir des mois de loyer et ne peut être conservée qu'en cas de dommages ou de dépenses avérés dus au comportement des locataires.

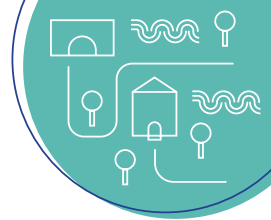
Si l'appartement se trouve dans un immeuble en colocation, le contrat précisera également le montant de la redevance versée à l'administration de l'immeuble, qui ne devrait représenter qu'une petite fraction du loyer. En général, il permet également au locataire de participer aux réunions de l'immeuble. Dans certains cas, le paiement à la gestion de l'immeuble comprend également le chauffage ou l'eau ; dans d'autres cas, s'agit de factures séparées. Il est important d'avoir une idée précise de toutes ces dépenses avant de louer un appartement! Le prix de la location n'est pas le montant total qui devra être payé chaque mois.

Lorsqu'ils louent une maison, les locataires ont le droit d'y enregistrer leur résidence légale. Les propriétaires ne peuvent pas empêcher les locataires d'enregistrer leur résidence légale ; ils doivent également annuler leur résidence et celles des



2. COMMENT FAIRE:

LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE DU SPONSORSHIP?



personnes qui auraient pu être les locataires précédents de la maison. Les règles régissant les contrats de location varient en fonction de la région dans laquelle se trouve le logement et du type de contrat de location signé.¹⁶

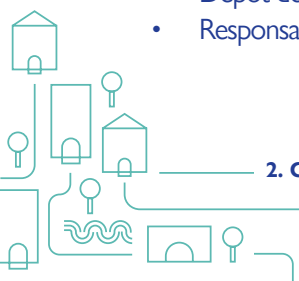
Contrats de location officiels

- Un contrat de location est signé par le propriétaire et le locataire, puis soumis à l'approbation des services fiscaux locaux. Il doit détailler les caractéristiques les plus importantes de l'appartement (taille, présence de meubles, etc.), le prix de la location, la durée du contrat. Les contrats sont normalement limités dans le temps (3 ou 4 ans) et peuvent être renouvelés automatiquement par la suite.
- Il est important de savoir que ce n'est qu'avec une documentation régulière que l'on peut trouver des solutions de location légitimes.
- Tous les paiements doivent être transparents et correctement documentés. Aucun paiement supplémentaire n'est dû au propriétaire au-delà de ce qui est prévu dans le contrat de location.
- Les contrats de location temporaire (un an ou moins) ne sont légaux que pour les personnes qui peuvent prouver qu'elles ont réellement besoin d'un logement à court terme. L'utilisation de ces contrats en dehors de ces cas devrait être évitée : pour un locataire, il est toujours préférable d'avoir un contrat à long terme, car il offre plus de sécurité.
- Le contrat doit indiquer clairement combien de mois à l'avance le locataire doit notifier son intention de résilier le contrat de location: il s'agit normalement de 3 ou 6 mois.
- Le bailleur ne peut résilier le contrat de location avant son terme qu'en cas de circonstances particulières, telles que le besoin soudain du bien par un proche, ou le défaut de paiement du loyer par le locataire. Dans le cas contraire, il doit respecter la durée totale du contrat.
- Après avoir signé le contrat de location, il est important de contracter toutes les factures des installations (eau, électricité, chauffage). Certains propriétaires peuvent demander à conserver leur nom sur les factures: il est préférable de ne pas accepter ces propositions.
- Pour les locataires, il est très important de respecter les règles de base de la cohabitation avec les autres résidents de l'immeuble et de prendre soin de la propriété et du mobilier. En général, tous les dommages dus à l'écoulement normal du temps sont attribués au locataire, tandis que les dommages dus à des problèmes structurels de l'immeuble ou de l'appartement sont du ressort du propriétaire.
- Attention aux moisissures et à l'humidité! De nombreux propriétaires n'entretiennent pas régulièrement leur maison avant de la louer, si bien que celle-ci peut être affectée par des moisissures. Les moisissures sont très dangereuses pour la santé, en particulier pour les enfants.
- Lorsqu'un propriétaire s'immisce dans la vie privée de ses locataires, par exemple en entrant dans la propriété avec leurs clés, cet acte peut être signalé au poste de police local en tant que harcèlement illégal.

Les syndicats de locataires et les associations de logement peuvent être contactés pour régler les problèmes avec les propriétaires.

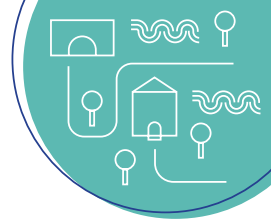
Plus précisément, les contrats de location en Belgique comprennent généralement plusieurs éléments clés pour garantir la clarté et la conformité juridique. Ces caractéristiques couvrent généralement:

- Identification des parties: Les noms et les coordonnées du propriétaire et du locataire.
- Description du bien: Informations détaillées sur le bien loué, y compris son adresse et toute caractéristique ou condition particulière.
- Durée du bail: Les dates de début et de fin du bail, ainsi que les éventuelles options de renouvellement.
- Loyer et modalités de paiement : Le montant du loyer, la fréquence des paiements et les modes de paiement acceptés. Cette section comprend également des informations sur les frais supplémentaires, tels que les services publics ou les frais d'entretien.
- Dépôt de garantie : Le montant du dépôt de garantie, son objet et les conditions de sa restitution à la fin du bail.
- Responsabilités et obligations: Les devoirs du propriétaire et du locataire, y compris les responsabilités en matière



2. COMMENT FAIRE:

LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE DU SPONSORSHIP?



d'entretien, l'utilisation de la propriété et les restrictions éventuelles.

- Conditions de résiliation : Les conditions dans lesquelles le bail peut être résilié par l'une ou l'autre des parties, y compris les délais de préavis et les éventuelles pénalités en cas de résiliation anticipée.
- L'état des lieux : Une liste détaillée des équipements du bien, souvent accompagnée d'un rapport d'inspection initial pour documenter l'état du bien au début du bail.

Le rôle des agences immobilières

Les propriétaires peuvent être contactés directement ou par l'intermédiaire d'agences, de courtiers et de conseillers, qui demandent généralement un mois de loyer en paiement de leur travail. Les informations sur les offres disponibles sont publiées sur des sites internet très faciles à trouver par le biais de n'importe quel moteur de recherche. Un locataire potentiel peut verser une caution pour sceller un accord préalable, mais les termes de l'accord doivent être clairement rédigés.



ASTUCES: ATTENTION AUX ESCROQUERIES !

De nombreux courtiers malveillants tentent de tirer profit de la pénurie et du besoin de logements. Il est important d'être attentif aux éventuelles escroqueries, qui sont normalement faciles à identifier.

NE JAMAIS FAIRE CONFIANCE:

- Les prétendus propriétaires ou médiateurs qui ne sont disponibles que par courrier électronique ou par téléphone, sans rencontrer personnellement leurs locataires potentiels.
- Les propriétaires présumés qui demandent un paiement ou une caution sans contrat signé ou garanties légales.
- Location régulière payée par l'intermédiaire de plateformes en ligne de location à court terme telles que Airbnb.
- Annonces présentant une disparité évidente entre l'offre et la demande (très grandes et belles maisons à un prix très bas, etc.).
- Annonces avec photos qui sont également utilisées pour promouvoir d'autres appartements.
- Des courtiers présumés qui demandent un paiement sous forme d'inscription à une base de données d'annonces immobilières.

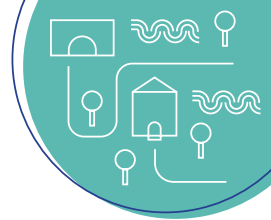


L'**achat d'une maison** est une procédure complexe vers laquelle se tournent de nombreux nouveaux arrivants en raison de la difficulté d'accéder à un logement locatif. L'achat d'un bien immobilier implique souvent de négocier avec une banque pour obtenir un prêt hypothécaire. L'hypothèque est un prêt accordé par une entité financière qui permet d'acheter un logement, avec l'engagement d'effectuer des paiements mensuels sur une période fixe, généralement supérieure à 15 ans. Les prêts hypothécaires ne sont généralement accordés qu'aux personnes qui peuvent justifier d'un revenu stable et permanent. Il est important de bien se renseigner sur la procédure de demande de prêt hypothécaire et sur le prix du bien que l'on souhaite acheter.

2. COMMENT FAIRE:

LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE DU SPONSORSHIP?





PLUS D'OUTILS SUR LE LOGEMENT ABORDABLE Y COMPRIS POUR LES MIGRANTS

- **UE: Logement abordable dans les villes d'Europe :**
<https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1RcxrQ2QqfgUAU9Pw3EkulOYDyJw&hl=en&ll=54.19519188013172%2C19.702588849999973&z=6>
- **ITALIE: “Cerco Casa, Guida all’autonomia abitativa” (Refugees Welcome) :**
<https://refugees-welcome.it/wp-content/uploads/2022/07/guida-abitare-milano.pdf>
- **ITALIE: “Di casa a Roma” (Nonna Roma) :**
<https://nonnaroma.it/campagna-politica/campagna-e-di-casa-nonna-roma/>
- **ITALIE: “Contro muro: Il diritto all’abitare dei rifugiati” (Centro Astalli) :**
- **BELGIQUE: “Les droits des migrants au logement : Droit belge et international” (Housing Rights Watch) :**
<https://www.housingrightswatch.org/content/migrants%E2%80%99-right-housing-belgian-and-international-law>
- **BELGIQUE: “Trouver un logement à louer” (Fedasil) :**
<https://www.fedasilinfo.be/en/find-home-rent>
- **BELGIQUE: “Zoektocht naar een woning” (Fedasil) :**
<https://www.fedasil.be/nl/nieuws/zoektocht-naar-een-woning>
- **LITUANIE: “L’OIM Lituanie aide à trouver un logement temporaire” (OIM) :**
<https://lithuania.iom.int/news/iom-lithuania-helps-find-temporary-accommodation>

2.4. LIGNES DIRECTRICES POUR UN LOGEMENT SÛR ET DÉCENT

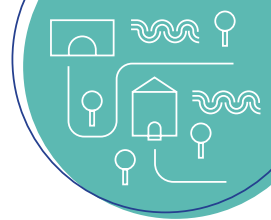
De nombreux lieux où vivent les migrants forcés ne répondent pas aux normes d'une vie décente. Parmi eux, on trouve des campements de fortune, des bidonvilles et des camps de tentes, souvent situés en périphérie des grandes villes, près des sites agricoles ou des frontières internationales. En milieu urbain, de nombreux migrants occupent des bâtiments vacants tels que des usines ou des bureaux abandonnés. Dans certains cas, ces occupations sont organisées par des groupes d'activistes, qu'ils soient ressortissants du pays d'accueil, réfugiés ou mixtes ; dans d'autres cas, elles ressemblent davantage à des bidonvilles, sans contrôle des conditions sanitaires ou des relations internes. Parfois, les campements de fortune sont gérés par des organisations criminelles ou des personnes exploitantes qui exigent des paiements injustes pour des logements insalubres ou irréguliers.

Ces formes autonomes d'accès au logement, bien qu'elles offrent un abri aux personnes exclues de l'offre régulière de logements, peuvent ne pas répondre aux besoins essentiels, notamment ceux des enfants et des familles. Dans les zones anciennement industrielles, comme les usines abandonnées, l'air peut être contaminé par des polluants, des zones dangereuses peuvent exister, et le risque d'expulsion est toujours présent. Dans certaines de ces zones, des organisations locales s'efforcent de soutenir les personnes déplacées en les aidant à trouver un logement décent ou en plaidant pour la rénovation des bâtiments afin de les transformer en résidences permanentes pour les habitants.

2. COMMENT FAIRE:

LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE DU SPONSORSHIP?





LES FAITS

COMMENT UN LOGEMENT DEVRAIT-IL ÊTRE¹⁷

Le logement doit garantir le respect de la vie privée et familiale : personne ne doit le visiter sans l'accord des locataires, pas même le propriétaire; les locataires doivent avoir les clés et savoir qui d'autre en a une copie;

Il doit permettre une vie indépendante et n'être partagé qu'avec les personnes avec lesquelles les locataires ont décidé de le partager;

Il doit être raccordé aux services publics tels que l'eau, l'électricité, le gaz et l'internet;

La salle de bain et la cuisine doivent être saines et sûres, avec la ventilation nécessaire (fenêtres ou ventilateurs);

Le système de chauffage doit fonctionner : la maison ne doit pas être trop froide en hiver;

Il devrait être équipé de systèmes permettant d'éviter la chaleur excessive et l'exposition au soleil pendant les saisons chaudes, notamment en raison du réchauffement climatique;

Il ne doit pas y avoir de moisissures, d'humidité, de fosses d'aisance, de miasmes, d'eau stagnante ou d'autres sources d'infection;

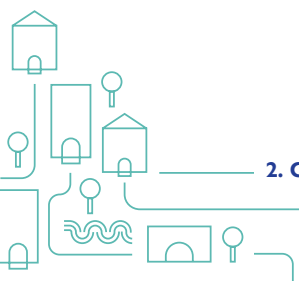
Il ne doit pas être enterré ni manquer de lumière directe de l'extérieur;

Il doit être suffisamment spacieux pour que tous les résidents puissent disposer de lits séparés et jouir d'une certaine intimité;

Il devrait être relié aux systèmes de transport public, qui permettent de se rendre sur les lieux de travail, dans les hôpitaux, dans les écoles, dans les magasins et dans les lieux de vie sociale;

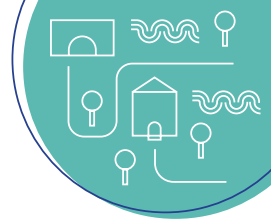
Elle doit être fondée sur un accord juridique clair et écrit avec le propriétaire, qui inclut la possibilité d'accéder à la résidence légale;

Un foyer est un lieu qui permet à ses habitants de se reposer et de profiter de la possibilité d'être seuls, mais aussi de rencontrer des gens.



2. COMMENT FAIRE:

LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE DU SPONSORSHIP?



2.5. COMMENT QUITTER LES INSTALLATIONS INSTITUTIONNELLES

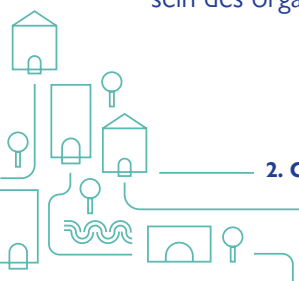
Les installations institutionnelles pour les réfugiés et les demandeurs d'asile (abris pour réfugiés) ne sont généralement disponibles que pour une durée limitée. Après cette période, les personnes hébergées doivent quitter l'établissement et trouver un endroit où rester. Ce moment peut être très difficile car, d'une part, les migrants peuvent ne pas avoir achevé le processus de formation pour devenir autonomes dans la société d'accueil ; d'autre part, il est difficile de trouver un logement indépendant, même pour de nombreux ressortissants de l'UE. Ce sont là quelques résultats possibles :

- L'idéal est que les nouveaux arrivants parviennent à trouver un logement à louer, de manière indépendante ou par l'intermédiaire d'une association, et qu'elles puissent quitter les installations temporaires. Même si ce n'est pas le scénario le plus courant, c'est l'objectif à atteindre ! Les nouveaux arrivants qui ne parviennent pas à trouver un logement peuvent chercher un moyen de rester dans les installations au-delà de la période initialement convenue ou se rendre dans des régions où il est possible d'être hébergé dans un refuge institutionnel.
- Certains migrants quittent les installations sans avoir trouvé de logement convenable. Ils peuvent être hébergés par des amis ou trouver des logements insalubres dans des chambres partagées, des appartements surpeuplés loués de manière informelle, voire des campements ou des bidonvilles. Ils peuvent faire appel aux réseaux de la diaspora qui facilitent l'accès au logement.
- Certains parviennent à contacter une association ou un organisme bénévole qui les met en contact avec un projet de co-habitat/co-housing ou de parrainage communautaire, ce qui leur garantit un hébergement temporaire supplémentaire, mais dans un contexte plus satisfaisant que les centres d'hébergement institutionnels.
- Certains migrants peuvent même décider de quitter le pays et de s'installer dans un autre pays de l'UE où ils disposent de réseaux de solidarité et d'aide, ou dans lequel ils pensent pouvoir accéder à de meilleures conditions de logement ou de travail.

Dans de nombreux cas, le résultat peut dépendre de l'information, des réseaux et de la formation que les nouveaux arrivants reçoivent après leur arrivée. Selon l'établissement, les nouveaux arrivants peuvent avoir plus ou moins d'incitations et d'outils pour se préparer à l'autonomie : dans certains cas, ils bénéficient de cours de langue, d'une aide pour accéder au marché du travail, d'un soutien psychologique et d'un accompagnement social, tandis que dans d'autres cas, ils ne se voient pas proposer ces services et arrivent au moment où ils doivent quitter le refuge avec peu d'outils pour trouver un logement de manière autonome.

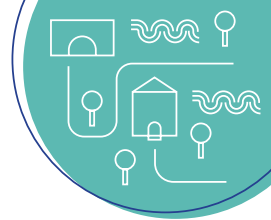
Dans certains cas, les employés du refuge peuvent aider les migrants à trouver un logement. D'autres personnes peuvent être soutenues par des organisations bénévoles et des groupes à but non lucratif. Une autre solution pour favoriser l'autonomie après avoir été accueilli dans un centre d'hébergement pour réfugiés est le **Community Sponsorship**, qui est décrit en détail au chapitre 3.

Le soutien des réseaux de la diaspora peut varier. Si certains jouent un rôle très important en aidant leurs compatriotes ou d'autres migrants à obtenir leurs papiers, à trouver un emploi ou un logement, il y a également eu des cas d'individus frauduleux qui profitent de la vulnérabilité des personnes déplacées pour leur soutirer de l'argent sans leur apporter d'aide réelle. Il est important de reconnaître que ces problèmes peuvent également être présents dans les organisations dirigées par des résidents locaux. Cependant, comme les nouveaux arrivants ont souvent une connaissance limitée de la langue et du contexte local, ils peuvent être plus vulnérables à l'exploitation. Par conséquent, les escroqueries sont malheureusement courantes, même au sein des organisations de la diaspora.



2. COMMENT FAIRE:

LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE DU SPONSORSHIP?

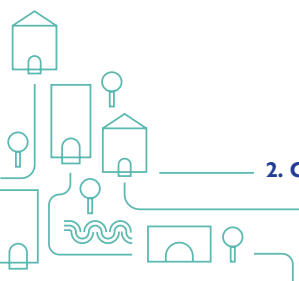


ETUDE DE CAS

UNE INITIATIVE INSPIRANTE DE CO-HOUSING POUR LES RÉFUGIÉS EN BELGIQUE

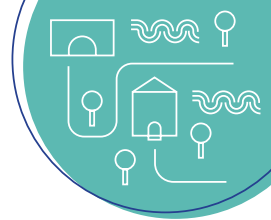
CURANT (Cohousing and Case Management for Unaccompanied Young Adult Refugees in Antwerp) est un projet qui s'est déroulé de 2016 à 2019 et qui a été cofinancé par le Fonds Asile, Migration et Intégration (AMIF) de l'Union européenne. Le projet visait à soutenir les jeunes réfugiés non accompagnés (âgés de 17 à 22 ans) en leur fournissant un logement stable et un accompagnement intensif pour faciliter leur intégration dans la société belge. Ils ont été mis en contact avec de jeunes Flamands âgés de 20 à 30 ans, qui se sont portés volontaires pour être colocataires ou "copains" pendant au moins un an. L'objectif était d'aider ces jeunes réfugiés à s'intégrer dans la société en leur offrant un cadre de vie favorable. Ce projet a été coordonné par le service d'aide sociale de la ville d'Anvers, une institution publique responsable de la gestion des dossiers et de la fourniture de logements sociaux. L'administration municipale a joué un rôle central dans la mise en œuvre du projet, y compris l'achat, la location, la rénovation et la construction d'unités de cohabitation pour les participants. Le projet CURANT en tant que tel n'a pas seulement fourni une solution de logement abordable (le loyer est de 250 euros par mois et par personne), mais aussi une approche d'intégration individuelle garantie. À la fin du projet, CURANT avait logé plus de quatre-vingts jeunes réfugiés et démontré les avantages des modèles de logement mixtes pour favoriser l'intégration et l'autosuffisance. Ses résultats offrent des indications précieuses pour les programmes de parrainage communautaire, notamment en ce qui concerne l'élaboration de modèles de logement novateurs qui combinent l'interaction sociale et un soutien structuré. L'approche de CURANT souligne l'importance de l'engagement local et des réseaux de pairs dans la création de solutions durables de logement pour les réfugiés, ce qui en fait une référence puissante pour les futures initiatives menées par les communautés.¹⁸

Samenhuizen est un autre projet de co-habitation en Belgique: Cette organisation promeut le co-housing et la vie en communauté dans toute la Belgique. Elle mène divers projets qui incluent des réfugiés et vise à créer des communautés inclusives où des personnes d'origines différentes peuvent vivre ensemble et se soutenir mutuellement¹⁹.



2. COMMENT FAIRE:

LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE DU SPONSORSHIP?



2.6. COMMENT SIGNALER UNE DISCRIMINATION RACIALE OU DU HARCÈLEMENT

Il peut être difficile de signaler aux autorités compétentes une discrimination dans l'accès au logement. Un propriétaire peut prétendre que le logement n'est plus disponible lorsqu'il entend un accent étranger ou voit une origine raciale ou ethnique différente. Cependant, dans certains cas, des remarques explicitement racistes peuvent être faites, telles que "nous ne louons pas aux étrangers". Si des preuves évidentes d'un tel comportement discriminatoire peuvent être réunies, elles peuvent être signalées à l'autorité anti-discrimination compétente dans le pays. En outre, les organismes municipaux ou régionaux de lutte contre la discrimination peuvent également être saisis de ce type de signalement.

En Italie, l'Office national contre la discrimination raciale (UNAR : <https://unar.it/>) reçoit les communications par le biais de ce formulaire en ligne : <https://servizi.unar.it/Unar/cosa-facciamo/contact-center/segnalazione/intro>. L'UNAR peut également être appelé par téléphone au 800 90.10.10 et au 06 6779 2267 (du lundi au vendredi de 8 à 17 heures), être contacté par courrier électronique à l'adresse segreteriaunar@governo.it ou contactcenter@unar.it, ou se rendre en personne dans l'un de ses bureaux régionaux. Voici la FAQ sur la manière de reconnaître la discrimination raciale : <https://unar.it/portale/web/guest/faq>

La Belgique dispose d'un cadre solide pour lutter contre la discrimination raciale, soutenu par diverses lois et organisations dédiées à la promotion de l'égalité et à la protection des individus contre la discrimination. Parmi eux, Unia, une organisation publique et indépendante, lutte contre la discrimination et promeut l'égalité des chances (plus d'informations sur : <https://www.unia.be/en>). Unia traite les plaintes liées à la discrimination raciale et apporte son soutien aux victimes. Les plaintes officielles peuvent être déposées à l'adresse suivante: <https://www.signalement.unia.be/fr/signale-le>. Les personnes qui ont été victimes ou témoins d'une discrimination peuvent également contacter Unia par téléphone au numéro gratuit 0800 12 800 (depuis la Belgique) ou +32 (0)2 212 30 00 (depuis l'étranger). Le service est joignable du lundi au vendredi de 9h30 à 13h.

En Lituanie, le médiateur pour l'égalité des chances est une institution publique indépendante chargée de sauvegarder l'égalité des droits et le principe de non-discrimination. Le bureau enquête sur les plaintes de discrimination et de harcèlement dans divers domaines tels que l'éducation, l'emploi, la fourniture de biens et de services et la publicité. Le médiateur peut être contacté par téléphone +37052050640 ou par courriel lygybe@lygybe.lt.



LES FAITS: LES PROPRIÉTAIRES PROFITENT DES LOCATAIRES VULNÉRABLES

Si vous louez un sous-sol avec des moisissures à un Italien, il se plaindra ; l'étranger, lui, ne se plaindra pas. Parce qu'il n'a pas d'autre choix. Cela fait toujours partie du jeu: il semble que la garantie [pour le locataire] ne fasse pas partie de l'accord pour l'insertion d'une personne. Si vous laissez une personne qui est en fait dans une situation désespérée libre de prendre tout ce qu'elle peut obtenir, elle n'a même pas le courage de s'opposer, parce qu'elle n'a pas d'autre solution. Donc, je le répète, il y a un de mes clients qui loue une maison de 28 mètres carrés dans [le quartier de Rome de] Centocelle, un sous-sol sans chauffage, et il y avait tous les couples avec un enfant. Quand je passais, ils me reconnaissaient et me proposaient toujours quelque chose à manger, 'entrez', mais je ne pouvais même pas rester à cause de l'odeur de moisissure.

(Propriétaire interrogé dans le cadre du projet RISE).

2. COMMENT FAIRE:

LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE DU SPONSORSHIP?





3

COMMENT ACCÉDER AU COMMUNITY SPONSORSHIP

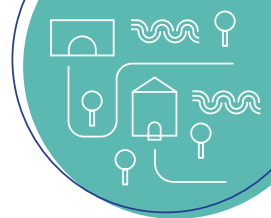
3.1. QU'EST-CE QUE LE COMMUNITY SPONSORSHIP?

Bien que le terme “Community Sponsorship n’ait pas de définition uniforme, son essence réside dans la responsabilité partagée entre les gouvernements et les acteurs privés ou communautaires pour l’admission et/ou l’intégration des migrants forcés²⁰. Le Community Sponsorship peut également jouer un rôle en aidant les nouveaux arrivants à obtenir un logement temporaire dans des maisons privées habitées par des familles locales, ou proposées par des groupes à but non lucratif, des associations religieuses ou culturelles, qui visent à renforcer la capacité locale d’accueil des migrants et à surmonter les stéréotypes et les préjugés. Ces projets sont généralement gérés dans le cadre d’accords avec les administrations locales, et souvent les municipalités offrent même des maisons pour héberger les réfugiés, en particulier dans les petits villages. Ces projets varient selon les régions et les pays ; ils dépendent de l’initiative d’organisations locales qui mettent en relation des bénéficiaires avec des “**sponsors**”, c’est-à-dire des citoyens désireux de s’associer en réseau pour s’engager dans des programmes de Community Sponsorship. Certaines organisations fournissent également un **encadrement** et un soutien aux groupes de bénévoles, afin de garantir une bonne qualité d’accueil et de les aider en cas de problèmes. L’Union européenne soutient le Community Sponsorship en tant qu’outil essentiel pour faire face aux défis des déplacements forcés. Cette section de la boîte à outils aide à comprendre comment fonctionne le Community Sponsorship et comment il peut contribuer à favoriser l’inclusion dans la société d’accueil en encourageant l’autonomie. Grâce au Community Sponsorship, les communautés locales ont également la possibilité de travailler ensemble pour soutenir les nouveaux arrivants, renforçant ainsi leurs liens et relations mutuels et surmontant l’isolement et l’individualisme.



ETUDE DE CAS: MISE EN RELATION DE RÉFUGIÉS AVEC DES HÔTES LOCAUX EN BELGIQUE

Le programme **CALM (Comme À La Maison)**, lancé par l’organisation belge SINGA, est une initiative citoyenne qui **met en relation des réfugiés avec des hôtes locaux désireux de partager leur maison**. Cet arrangement offre aux réfugiés un logement stable et la possibilité de s’immerger dans la culture locale, tandis que les hôtes bénéficient d’expériences interculturelles enrichissantes. Les hôtes sont des personnes ou des familles de la région de Bruxelles-Capitale qui disposent d’une chambre libre et qui peuvent s’engager pour une période de cohabitation de 6 à 9 mois pour les arrangements temporaires ou d’au moins un an pour une cohabitation à plus long terme. Le programme permet également la domiciliation (enregistrement officiel) du nouveau colcataire. Les participants réfugiés sont des réfugiés âgés de 18 ans et



plus qui ont obtenu l'asile ou la protection subsidiaire. Ils doivent avoir un niveau intermédiaire de français ou d'anglais et une forte motivation pour s'engager dans la colocation. Depuis son lancement en 2019, le programme CALM a facilité plus de 160 accords de logement partagé, favorisant la compréhension mutuelle et les échanges culturels entre les habitants et les nouveaux arrivants. Cette initiative répond non seulement aux besoins immédiats des réfugiés en matière de logement, mais les aide également à créer des réseaux sociaux, à améliorer leurs compétences linguistiques et à s'intégrer plus facilement dans la communauté.

3.2. RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ ET STRATÉGIES DE MATCHING EFFICACES POUR LE COMMUNITY SPONSORSHIP

Les programmes de parrainage permettent aux communautés de participer directement à l'accueil et au soutien des bénéficiaires de ce sponsorship. Au-delà de l'aide apportée aux personnes dans le besoin, l'expérience du Community Sponsorship peut réactiver les liens internes entre les populations locales, renforcer l'amitié et les relations non basées sur l'intérêt économique ou personnel. Des groupes religieux, des associations culturelles, des réseaux d'amis, des groupes de collègues peuvent décider de prendre la forme d'un "groupe d'accueil" s'ils pensent être en mesure de soutenir une personne ou une famille dans ses efforts pour s'établir dans le nouveau pays. Normalement, il existe une association de bénévoles qui supervise le processus et contrôle que tout se déroule correctement.

Parfois, ces groupes de soutien se forment autour d'intérêts communs entre les bénévoles et les nouveaux arrivants, ou se développent en organisant des activités ensemble. Créer un terrain commun de communication entre les locaux et les nouveaux arrivants permet de rendre le processus d'intégration plus rapide, plus intéressant et plus satisfaisant.



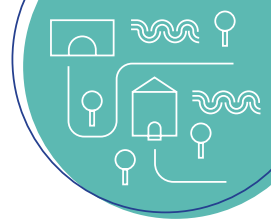
EXEMPLE : COMMUNITY SPONSORSHIP AXÉ AUTOUR DU SPORT

Une organisation de cyclistes de la ville italienne de L'Aquila a mis sur pied un projet visant à faire venir en Italie un groupe de femmes cyclistes afghanes qui avaient fui leur pays et s'étaient temporairement installées en Iran. L'intérêt commun a créé des liens entre le groupe de réfugiés et le groupe de bénévoles, ce qui a rendu le contact particulièrement facile et a augmenté la possibilité que la relation fonctionne après l'arrivée dans l'UE. Pouvez-vous imaginer un groupe spécifique qui pourrait faire l'objet d'un programme de Community Sponsorship ciblé ? Un conseil : les musiciens...



3. COMMENT ACCÉDER AU COMMUNITY SPONSORSHIP

LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE DU SPONSORSHIP?



3.3. COMMENT FONCTIONNE LE COMMUNITY SPONSORSHIP ?

Certains bénéficiaires du Community Sponsorship sont sélectionnés par le HCR en fonction de leur vulnérabilité. D'autres sont choisis par les groupes de sponsors eux-mêmes, grâce à des relations personnelles dans le pays d'accueil ou à des liens avec les pays d'origine. Une plateforme numérique peut souvent être utilisée pour mettre en relation les migrants forcés et les groupes d'accueil. Dans d'autres cas, les bénéficiaires sont désignés par des migrants déjà établis dans le pays ; les communautés de la diaspora peuvent également devenir des groupes d'accueil. Les organisations à but non lucratif jouent un rôle crucial dans la sélection des bénéficiaires et leur **mise en relation** avec les groupes d'accueil. Elles soutiennent ensuite les groupes de bénévoles par le biais de formations préliminaires, de mentorat et d'un accompagnement continu. Dans certains cas, elles peuvent offrir une aide financière. Les bénévoles s'engagent à trouver un logement, à fournir un soutien émotionnel, à favoriser l'inclusion sociale, à orienter les bénéficiaires vers les services locaux, à donner des cours de langue et à naviguer les différences culturelles.



LIENS

Deux nouvelles plateformes développées par le projet RISE permettent de mettre en relation les bénéficiaires et les parrains :

Belgique : www.rise-integration.be

Lituanie : www.riseproject.lt

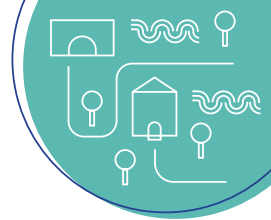
3.4. GÉRER LES ATTENTES DES SPONSORS : CONSEILS POUR LA COMMUNICATION ET LA COHABITATION

Lorsqu'un groupe sponsors accepte d'accueillir une personne ou une famille, il s'engage dans un acte de solidarité. Cette action n'est pas censée leur apporter des avantages matériels, mais plutôt leur offrir une meilleure compréhension du monde et le sentiment de contribuer à un défi mondial plus vaste. Ils ont le sentiment de pouvoir transformer leur petite communauté ou leur territoire, en devenant le changement qu'ils aimeraient voir dans le monde.

Il s'agit là de motivations nobles et vertueuses, mais elles ne reposent pas toujours sur une compréhension claire de ce qu'implique réellement la migration forcée.

- Les conseils suivants peuvent être utilisés par les personnes déplacées afin d'établir un rapport positif mais honnête avec les groupes d'accueil :
- En tant que bénéficiaire de sponsorship, il est important de comprendre les attentes des bénévoles et d'assurer une médiation avec eux.
- Les bénéficiaires du sponsorship doivent s'efforcer de ne pas tromper ou offenser les sentiments et les pensées des hôtes, tout en restant fidèles à leur nature et à leur façon d'être.
- La communication avec les groupes d'accueil doit être claire, ouverte et sincère. Il est important de communiquer clairement quels types de mots, de comportements, d'attitudes peuvent être gênants, voire offensants, malgré les bonnes intentions des groupes d'accueil.
- Parfois, un soutien psychologique ou un mentorat par des organisations bénévoles peut aider à identifier ce qui perturbe la relation.
- Il est également important d'établir des règles pratiques de cohabitation, concernant la gestion des espaces communs,





les occasions de partager la nourriture, les horaires quotidiens et les stratégies de communication. Ces règles doivent être discutées et convenues, sous la forme d'un "accord d'hospitalité" qui peut être modifié en cas de besoin.

- Le suivi de l'organisation bénévole peut également contribuer à la gestion de ces accords, en évaluant avec les mentors le déroulement de la cohabitation, en identifiant les problèmes éventuels et en introduisant les changements nécessaires.

3.5. MÉCANISMES DE FEEDBACK ET INDICATEURS DE RÉUSSITE DU MATCHING, POUR TOUTES LES PARTIES

Comment savoir si le jumelage avec le groupe d'accueil sera réussi ? Le matching n'est pas un processus facile. Souvent, les organisations bénévoles à but non lucratif le font sans connaître personnellement les familles ou les groupes d'accueil ; n'importe qui peut s'inscrire sur une liste de bénévoles disponibles, généralement en remplissant un formulaire sur un site web. Cependant, les organisations suivent de près chaque offre et forment les sponsors avant qu'ils ne rencontrent les nouveaux arrivants. Les groupes d'accueil sont évalués en fonction de leur capacité réelle à aider les migrants à s'intégrer ; les maisons qu'ils proposent sont examinées afin de déterminer si les conditions sont réunies pour accueillir davantage de personnes ; les réseaux de solidarité sont même évalués afin de garantir qu'ils ne se désintègrent pas après les premières difficultés. Toutes ces évaluations font partie de la préparation et de la formation du groupe d'accueil. Seules les personnes ayant suivi cette formation sont mises en relation avec les bénéficiaires.

Bien que cela soit rassurant, cela ne garantit pas toujours la réussite du jumelage. Dans certains cas, des incompatibilités difficiles à prévoir peuvent survenir, telles que des problèmes religieux, culturels ou idéologiques, et même des différences de style de vie peuvent être difficiles à surmonter. Il ne suffit pas d'évaluer la qualité de la maison ou des lieux proposés pour assurer la réussite d'un jumelage.

D'autres indicateurs peuvent contribuer à la réussite d'un matching:

1. **Compatibilité** : l'adéquation idéale tient compte des attentes du groupe d'accueil, des motivations, des personnalités, du temps disponible, des modes de vie et de la mobilité des personnes concernées. En tant que personne à accueillir, il est important de pouvoir prendre en compte tous ces critères.
2. **Projet** : le groupe d'accueil doit avoir un projet d'accueil, partagé par tous ses membres. Les bénéficiaires du Community Sponsorship doivent avoir une idée claire de l'aide qu'ils recevront (c'est-à-dire où et pendant combien de temps).
3. **Confiance** : le groupe d'accueil doit être en mesure d'établir une relation de confiance avec le bénéficiaire accueilli. Si les bénéficiaires du sponsorship ne font pas confiance au groupe de d'accueil, il y a certainement un problème de matching.

3.6. CHRONOLOGIE DU COMMUNITY SPONSORSHIP

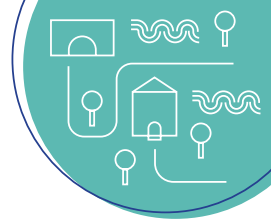
Selon la plupart des organisations qui gèrent le Community Sponsorship, les programmes peuvent être organisés en différentes phases :

- **Planification et formation (0-6 mois)**. Une organisation à but non lucratif commence à rassembler des informations, des ressources et des formations afin de promouvoir la création de groupes d'accueil.
- **Activation des groupes d'accueil (3-12 mois)**. Des groupes de bénévoles se forment et sont formés au Community Sponsorship, par le biais de groupes d'apprentissage entre pairs, de rôles et de responsabilités.
- **Sponsorship (10-18 mois)**. Les groupes d'accueil commencent à recevoir les nouveaux arrivants et à les accompagner vers l'intégration.
- **Le soutien apporté durant le programme de Community Sponsorship comprend un soutien logistique** : logement, orientation vers les ressources territoriales, cours de langue, accès aux services, soutien



3. COMMENT ACCÉDER AU COMMUNITY SPONSORSHIP

LE COMMUNITY SPONSORSHIP: QUE PUIS-JE FAIRE EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE DU SPONSORSHIP?



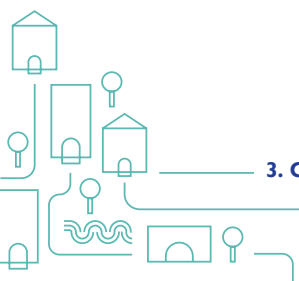
administratif. Soutien socio-émotionnel : les sponsors peuvent aider les nouveaux arrivants à trouver les outils adéquats pour affronter et surmonter les événements traumatisants et créer de nouvelles relations.

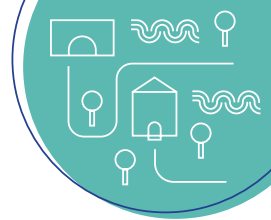
- **Suivi et monitoring:** pendant toute la durée du sponsorship, un groupe de soutien assure un suivi et offre une assistance et des conseils sur la manière de parvenir à l'intégration. Gestion des problèmes critiques : lorsque le sponsorship est interrompu ou menacé, la continuité du processus d'accueil doit être garantie.
- **Transition vers l'autonomie (après 18-24 mois).**

3.7. FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES : FORMATION LINGUISTIQUE, MÉDIATION SOCIOCULTURELLE, ÉDUCATION, EMPLOI, SOINS DE SANTÉ

Les services suivants, qui constituent les principaux domaines de soutien aux groupes d'accueil, peuvent être fournis par les sponsors eux-mêmes ou par des personnes que les sponsors impliquent dans le projet, y compris des professionnels :

1. **Soutien administratif**
2. **Soutien émotionnel/psychologique**
3. **Cours de langue.** L'apprentissage de la langue locale est la clé de l'intégration. La langue est pratiquée à la fois dans les cours formels et dans l'interaction quotidienne avec la famille d'accueil.
4. **Médiation socioculturelle.** Les groupes d'accueil comprennent souvent des personnes qui ont l'expérience du dépassement des distances culturelles et qui favorisent la communication et la compréhension mutuelle. Des questions telles que le racisme, le sexisme et l'homophobie peuvent être abordées clairement au sein des groupes d'accueil, afin de promouvoir des formes d'expression démocratique.
5. **L'éducation.** Les groupes d'accueil s'occupent éventuellement de l'inscription des enfants à l'école, et des adultes dans le besoin dans des processus de formation pour adultes. Les groupes d'accueil sont encouragés à prendre en compte les besoins de formation des bénéficiaires afin de comprendre leurs motivations et leurs désirs.
6. **Le travail.** Les programmes de Community Sponsorship comprennent souvent une orientation professionnelle, une aide à la recherche d'un emploi, l'accès à des cours de formation et à des diplômes qualifiants. Les mentors peuvent aider les nouveaux arrivants à créer des réseaux de contacts informels pour faciliter leur intégration et les aider à élaborer leur CV ou à remplir d'autres conditions nécessaires à la recherche d'un emploi. Certains groupes d'accueil (par exemple, les communautés rurales du sud de l'Italie) peuvent même offrir des emplois.
7. **Assistance sanitaire.** Les bénéficiaires sont aidés à s'inscrire au programme local d'assistance sanitaire; ils peuvent également être aidés à organiser des rendez-vous avec des médecins, à remplir les formalités administratives pour obtenir des exonérations fiscales pour des raisons de santé, etc.
8. **Autres formes de soutien.** Il peut s'agir de tout autre soutien nécessaire à la vie quotidienne, de l'accès aux services juridiques à l'aide aux procédures bureaucratiques.





3.8. FAVORISER L'AUTONOMIE ET L'ÉMANCIPATION

L'objectif du Community Sponsorship est d'aider les nouveaux arrivants à devenir autonomes et à mener une vie épanouie dans leur nouveau pays. Cela implique de ne pas dépendre indéfiniment du soutien des sponsors ; le Community Sponsorship doit être considéré comme une étape temporaire vers l'intégration dans le pays d'accueil. L'autonomie n'est pas seulement une réussite pour le bénéficiaire, mais aussi un objectif pour l'ensemble du groupe d'accueil et pour la société en général.

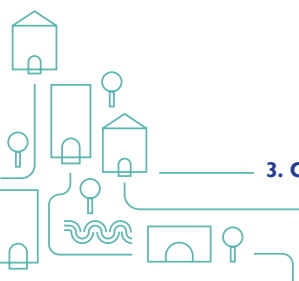
La plupart du temps, l'autonomie est obtenue grâce à un emploi indépendant assorti d'un contrat de travail régulier, qui permet de louer ou d'acheter un logement. Dans d'autres cas, elle peut être obtenue grâce à un ensemble permanent de subventions publiques accordées après certification d'un état d'invalidité ou d'incapacité à travailler. L'autonomie peut également être obtenue à la suite d'une mise en relation avec un groupe plus large de personnes qui, par exemple, reconnaissent un talent ou une capacité qui place une personne dans une nouvelle position par rapport à ses aspirations ou à ses projets de vie.

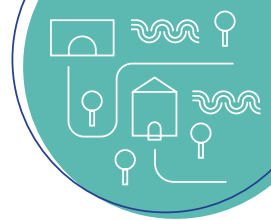
Les résultats les plus fréquents après la fin officielle du programme de Community Sponsorship sont les suivants :

1. La cohabitation se poursuit. Les liens qui ont été tissés sont si forts que les hôtes et les bénéficiaires décident de continuer à vivre ensemble, même si cela n'était pas prévu dans le plan initial du projet. Dans ce cas, l'organisation à but non lucratif qui gère le projet suspend normalement son soutien, en respectant l'autonomie des personnes concernées.
2. L'autonomie. Pendant la période où la personne a bénéficié du Community Sponsorship, elle a trouvé un emploi et maintenant un logement qu'elle est en mesure de payer. Le logement n'est pas nécessairement indépendant, même la location d'une chambre dans un appartement partagé est considérée comme un mode de vie indépendant. Il s'agit là du résultat le plus souhaitable, attestant du succès de l'expérience du Community Sponsorship, qui a réellement favorisé l'intégration dans un nouveau pays.
3. Autres résultats. Dans quelques cas, cependant, l'autonomie s'avère plus difficile à atteindre que prévu. Ceux qui ne trouvent pas d'emploi ou de logement à la fin de la durée du programme de soutien peuvent être contraints de trouver un hébergement dans une structure institutionnelle. Certains sont hébergés par des amis ou des parents ; d'autres peuvent même décider de quitter le pays.

Ici, je vais à l'école, je vis dans une maison confortable et j'ai la liberté d'aller où je veux. Je n'ai plus peur de sortir.

R., originaire de Syrie, réinstallé en Belgique depuis le Liban





3.9. REGROUPEMENT FAMILIAL ET COULOIRS HUMANITAIRES

En Italie et dans quelques autres pays européens, les ONG organisent des “couloirs humanitaires” pour amener les personnes qui demandent une protection internationale dans le pays d’accueil. Des formes de Community Sponsorship sont généralement activées, puisque les organisations qui gèrent les couloirs humanitaires déclarent au gouvernement qu’elles prendront en charge tous les coûts liés à l’accueil et à l’intégration des réfugiés. Il est possible de retrouver sa famille d’origine par le biais des couloirs humanitaires, en plus des procédures habituelles de regroupement familial. Le mécanisme de désignation des bénéficiaires aux organisations à but non lucratif gérant ce parrainage communautaire permet aux communautés diasporiques de participer au sponsorship des membres de leur famille, à condition qu’ils puissent démontrer qu’ils peuvent prétendre à une protection internationale.

Qui peut être parrainé ? Normalement, les personnes sont “désignées” sur la base d’un lien de parenté ou de l’appartenance à un groupe social spécifique. D’autres sont identifiées par les organisations qui entretiennent des contacts dans les pays où les demandeurs d’asile sont bloqués dans l’attente d’un visa. Actuellement, l’identification des groupes pouvant bénéficier du parrainage communautaire relève de la responsabilité du HCR et des organisations concernées.

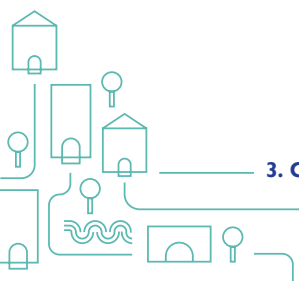
Comment les réfugiés arrivent-ils dans l’UE ? Le parrainage commence lorsque l’ambassade délivre un visa humanitaire. À ce moment-là, les organisations paient le voyage et gèrent les procédures administratives. Une fois dans l’UE, la demande d’asile du bénéficiaire est examinée par les autorités compétentes. Dans certains cas, d’autres formes de visa peuvent être envisagées, comme les visas de travail ou les visas d’étudiant.

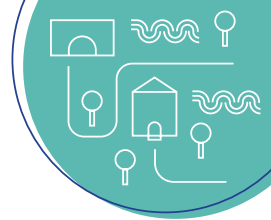
Qui peut être parrain ? Les groupes privés d’au moins 5 personnes peuvent être parrains. Il en va de même pour les organisations à but non lucratif, les associations, les fondations, les coopératives et les institutions religieuses.

Le rôle des communautés. Elles peuvent être formées par des réseaux d’amis, de collègues, de voisins, de pratiquants, de groupes ayant des valeurs ou des intérêts communs. Pour augmenter les chances de réussite du parrainage, il est utile de mettre en évidence les affinités entre les parties. Les réfugiés aident également les communautés à renforcer leurs liens mutuels d’amitié et de collaboration, en travaillant sur un projet commun.

3.10. MUTUALISME : UN JOUR, VOUS POURREZ ÉGALEMENT ÊTRE UN SPONSOR

Le concept de mutualisme est essentiel dans le modèle de Community Sponsorship : l’accueil et le soutien des personnes réfugiées produisent des avantages réciproques pour les nouveaux arrivants et les communautés d’accueil. Ainsi, les personnes ayant bénéficié d’un programme de Community Sponsorship lors de leur séjour initial en Europe sont particulièrement qualifiées pour devenir bénévoles dans des projets de Community Sponsorship. Elles sont mieux équipées pour comprendre les besoins, les difficultés et les attentes des nouveaux arrivants, et pour offrir une aide pratique répondant à leurs besoins les plus urgents. Une histoire personnelle peut encourager d’autres personnes à devenir bénévoles ! C’est une manière concrète de rendre l’aide reçue et de contribuer activement à l’intégration d’un plus grand nombre de personnes réfugiées. Devenir sponsor est un moyen tangible de vivre le mutualisme et de renforcer la solidarité au sein des communautés.

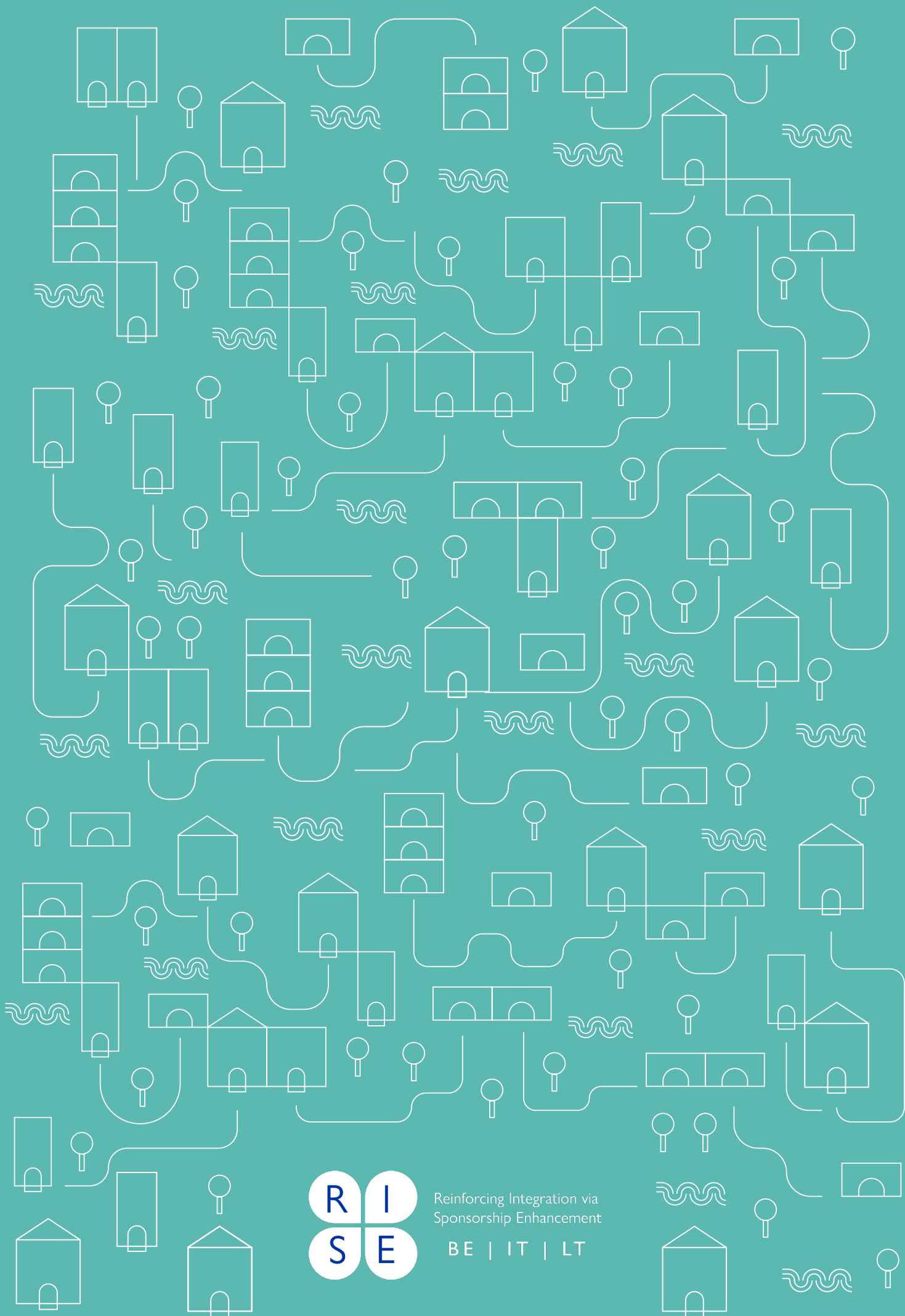




RÉFÉRENCES

- ¹ Projet de l'OIM IncludEU, Briefing sur le logement, 2021
- ² Voir, par exemple, Hinz T., Walzenbach S., Laufer J., Weeber F : Hinz T, Walzenbach S, Laufer J, Weeber F. Media coverage, fake news, and the diffusion of xenophobic violence : A fine-grained county-level analysis of the geographic and temporal patterns of arson attacks during the German refugee crisis 2015-2017. Juillet 2018
- ³ Centre for European Policy Network, Repenser les racines de la crise du logement dans l'UE : Le cas de l'Italie FR, 10 août 2024
- ⁴ The Brussels Times, Thousands of asylum seekers face “disastrous consequences” without shelter (Des milliers de demandeurs d'asile risquent des “conséquences désastreuses” sans abri), 3 janvier 2024
- ⁵ CMS Law-Now, Accord de gouvernement belge 2025-2029 : mesures clés ayant un impact sur le immobilier secteur, 06 février 2025
- ⁶ Human Right Monitor Institute, Étude analytique : la situation des migrants et des demandeurs d'asile en Lituanie - Žmogaus teisių stebėjimo institutas, 13 novembre 2023.
- ⁷ Dossier statistico immigrazione 2024, Rome : Idos, pp.149-154 ; Avallone, G. ed. 2018. Il sistema di accoglienza in Italia, Napoli-Salerno : Orthotes ; et Openpolis, ActionAid, 2024. Centri d'Italia : un fallimento annunciato, Rapport 2023.
- ⁸ EUAA, Utilisation de structures d'accueil temporaires pendant la saison hivernale, Situational Update No 16, 2022
- ⁹ European Immigration Network, “Le nombre de places disponibles dans les centres fermés sera connu en temps réel “, 13 février 2024
- ¹⁰ PICUM, “The State of Immigration detention in Belgium”, 7 décembre 2022
- ¹¹ Voici les pages web officielles pour demander un logement public dans les trois principales villes d'Italie - Rome, Milan et Naples : <https://www.comune.roma.it/web/it/scheda-servizi.page?contentId=INF218606>, <https://www.comune.milano.it/aree-tematiche/casa/case-popolari/case-popolari-come-diventare-inquilino>, <https://www.comune.napoli.it/flex/cm/pages/ServeBLOB.php/L/IT/IDPagina/29433>.
- ¹² Des informations actualisées sur les logements sociaux/publics par région sont disponibles ici : Logement social | Belgium.be ;
- ¹³ Département de supervision des services sociaux du ministère de la sécurité sociale et du travail. (2024, 4 janvier). Où s'adresser ?
- ¹⁴ Housing Europe, “L'état du logement en Europe 2023”, 2023
- ¹⁵ Evict, “Finding & Data”, 2025
- ¹⁶ Commissaire Bruxelles Europe & International, “Signing” 2025
- ¹⁷ FEANTSA, Normes minimales de logement décent en Europe 2025
- ¹⁸ Commission européenne, “CURANT : house sharing for unaccompanied young refugees with local youngsters in Antwerp”, 15 décembre 2017
- ¹⁹ Mahieu et Caudenberg, Young refugees and locals living under the same roof : intercultural communal living as a catalyst for refugee' integration in European urban communities? 13 mars 2020
- ²⁰ Commission européenne, Direction générale des migrations et des affaires intérieures et al, 2018
- ²¹ Refugees Welcome, “Linee guida per l'accoglienza in famiglia”, 2018





Reinforcing Integration via
Sponsorship Enhancement

BE | IT | LT